

1994 – 2021

**27^e COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES TUTSI
AU RWANDA**

**Entretenir la Mémoire – Témoigner pour l’avenir –
Faire grandir l’Humanité**



Livret à l'initiative de M. André Flahaut, Ministre d'État, et de
S.E.M. Dieudonné Sebashongore, Ambassadeur du Rwanda
en Belgique

Illustration de couverture

Peinture murale « Debout », Bruxelles.

« Debout – Ndemye » est un projet d'art mural public initié par l'ASBL « Muyira – Arts et Mémoire » en hommage aux victimes du génocide des Tutsi au Rwanda. L'action du projet a consisté à peindre de manière durable, sur une façade bruxelloise, un personnage debout. L'œuvre réalisée par l'artiste Bruce Clarke au mois de mars 2019 a été inaugurée le 29 avril suivant. Elle est visible au croisement de la rue de l'Ommegang et de la rue du Meiboom à Bruxelles. La peinture murale « Debout » fait partie des œuvres artistiques les plus imposantes et les plus emblématiques du parcours *street art* bruxellois.

© ASBL « Muyira – Arts et Mémoire »

Dans le cadre de la 27^e commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda, le Ministre d'État André Flahaut, Député fédéral, et l'Ambassadeur de la République du Rwanda en Belgique, S.E.M. Dieudonné Sebashongore, ont décidé d'unir leurs efforts pour montrer que l'acte de Mémoire est porteur d'espoir, d'avenir et de solidarité. La Mémoire fait lien. Elle constitue un lieu humain de partage et d'écoute. Elle permet de surmonter l'épreuve de façon collective. Car transmettre la mémoire, c'est lui conférer une dimension universelle.

TABLE DES MATIÈRES

André Flahaut

RWANDA 1994 : MÉMOIRE ET TÉMOIGNAGE FACE AUX MÉCANISMES DE LA HAINE	4
--	---

Son Excellence Dieudonné Sebashongore

TRANSMETTRE LA MÉMOIRE : LE COMBAT DE TOUS	8
--	---

Félicité Lyamukuru et Marie-Yolanda Ujeneza

LE TÉMOIN DU GÉNOCIDE : UN PILIER POUR LA MÉMOIRE ET LA JUSTICE	12
--	----

Arnaud Nkusi

LE GÉNOCIDE ET MOI	18
--------------------------	----

Luc Lagun-Bouchet

JOURNALISME ET MÉMOIRE DU GÉNOCIDE	22
--	----

Martine Debatty

NOUS DEVONS CONTINUER À PASSER LA MÉMOIRE !.....	26
--	----

André Flahaut

LE MÉMORIAL DE CAMP KIGALI : DIX STÈLES SOBRES ET ROMPUES À LEUR FAÎTE	30
---	----



**Mémorial du génocide des Tutsi au Rwanda,
Woluwe-Saint-Pierre (Bruxelles), Belgique**

RWANDA 1994 : MÉMOIRE ET TÉMOIGNAGE FACE AUX MÉCANISMES DE LA HAINE

André Flahaut

Député fédéral, Ministre d'État

Ministre de la Défense de 1999 à 2007

N'oublions jamais !

L'acte de Mémoire que l'on accomplit en ce mois d'avril 2021 et depuis des années, à Bruxelles comme à Kigali, vient relier le présent au passé autant que le présent au futur.

Le passé dont on fait Mémoire nous oblige à l'égard de demain. Il y a un commandement au cœur de cet acte : faire en sorte que l'Histoire ne se répète pas. Il ne s'agit pas seulement de se souvenir, mais de s'engager envers le passé. Cet engagement, nous l'avons pris près d'un million de fois et peut-être encore plus. Les disparus de 1994 nous exhortent chaque jour à le tenir pour ne pas avoir à mourir de nouveau.

La Mémoire est une histoire de mots et de gestes ; une histoire de lieux également. Des lieux où la parole prend place : parole perdue des disparus ; parole des pierres qui ont vu la souffrance et entendu les cris ; parole intime des témoins qui donnent corps à l'Histoire et posent les jalons de notre lutte perpétuelle contre l'oubli.

Lieux de Mémoire

Du mémorial de Gisozi à la stèle de Woluwe en passant par le Camp Kigali, la Colonne du Congrès et Flawinne, ces lieux de Mémoire nous rappellent ce qui durant cent jours s'est passé là-bas et qui, demain peut-être, pourrait se passer ailleurs. À intervalles réguliers, nous posons les mêmes gestes et disons les mêmes mots afin d'entretenir la flamme de notre conscience collective et de transmettre, génération après génération, l'héritage mondial que nous ont légué les suppliciés de Butare ou des collines de Bisesero.

D'un lieu à l'autre, nous apprenons à écouter et à reconnaître le bruit que fait un génocide, celui des Tutsi au Rwanda, particulier et exemplaire en même temps. Bruit lourd et menaçant du ressentiment. Bruit des insultes qui servent à humilier. Bruit annonciateur des armes que l'on distribue. Bruit des barrières que l'on dresse. Bruit des machettes qui assassinent. Bruit tourmenté des mille collines.

Ce bruit assourdissant, nos dix para-commandos l'ont entendu. Ils sont morts pour ne plus jamais en entendre aucun autre. Cette année – comme depuis vingt-sept ans – nous rendons hommage à leur courage et à leur dévouement.

Témoigner

Face à ce bruit qu'ils nous aident à affronter, les témoins du génocide sèment des graines sur les chemins torturés de la Mémoire. Histoires vécues. Histoires intimes. Histoires uniques et personnelles. Les récits qu'ils nous livrent font le lien entre

les mondes : entre les vivants et les morts ; entre le singulier et l'universel. Graine après graine, ils donnent des clés pour mieux comprendre les mécanismes de la haine et l'engrenage des violences de masse. Ils nous montrent aussi comment faire grandir, malgré tout, l'esprit d'humanité.

Le témoignage est une parole vivante, incarnée, pleine de sens. Nous aimerions croire qu'elle est impérissable et toujours en lutte contre l'ignorance. Pourtant, force est de constater que la parole des témoins disparaît avec eux. Lorsqu'ils ne sont plus là pour transmettre, il ne reste alors que les petites graines de Mémoire qu'ils ont semées pour la postérité.

Que ce bruit se taise à jamais

Nous sommes engagés dans une course contre la montre ; une course pour arroser, chérir et faire germer ces graines afin que le bruit du génocide – de tous les génocides – se taise à jamais. Ne laissons pas gagner les « assassins de la Mémoire » : telle est notre responsabilité commune incluse dans notre engagement envers le passé.

Nul ne pourra dire qu'il ne savait pas.

Nul ne pourra dire que ce bruit lui était inconnu...



TRANSMETTRE LA MÉMOIRE : LE COMBAT DE TOUS

Son Excellence Dieudonné Sebashongore

Ambassadeur du Rwanda en Belgique

La Mémoire, un outil essentiel d'apprentissage

La commémoration du génocide contre les Tutsi au Rwanda en 1994 est un moment sacré pour les Rwandais. Nous rendons hommage aux vies perdues et aux survivants. Nous les honorons en préservant leur Mémoire, en restituant l'humanité qui leur a été enlevée, et en confortant les survivants afin de les aider à trouver la résilience si nécessaire à leur reconstruction.

En cette période, le devoir de Mémoire nous oblige à mener une solide réflexion quant au rôle de l'éducation. Mal utilisée, celle-ci devient un outil du chaos. L'apprentissage de la haine est à la base de tout génocide. Au Rwanda, la haine de l'autre avait été matérialisée dans des exercices visant souvent à stigmatiser et à déshumaniser le Tutsi. Cette haine s'était peu à peu cristallisée.

À l'inverse, bien utilisée, l'éducation devient un outil clé de l'émancipation et du vivre ensemble. En Belgique comme au Rwanda, notre devoir est d'éduquer les générations futures à l'Histoire du génocide, à ses conséquences et aux leçons qu'on peut en tirer. S'éduquer, c'est se doter des outils nécessaires pour promouvoir les droits humains et prévenir de nouveaux génocides.

La Mémoire, un outil de reconstruction et de réconciliation

L'adage des commémorations est *Twibuke Twiyubake*, à savoir « Souvenons-nous tout en nous reconstruisant ». Face à la destruction du Rwanda suite au génocide des Tutsi en 1994, trois gestes nous ont permis de nous relever : rester ensemble et unis ; prendre responsabilité vis-à-vis de notre peuple et de nous-mêmes ; être ambitieux pour porter plus loin notre pays dans son accomplissement économique, social et culturel.

L'acte de Mémoire nourrit la réconciliation et la reconstruction. Cependant, la réconciliation est impossible sans Justice. Afin de réparer le tissu social rwandais déchiré après le génocide perpétré contre les Tutsi, nous avons utilisé un outil fondé sur la tradition rwandaise. Ainsi sont nés les tribunaux gacaca – mécanisme qui s'appuie sur les témoignages des survivants, d'une part, des bourreaux, d'autre part. Ce mécanisme permet, tant la réconciliation et la justice, que la réintégration sociale et la vie sur les collines.

Vingt-sept ans après les faits, un bon nombre d'organismes et de cerveaux du génocide ont été traduits en Justice. Pour certains responsables, toutefois, le crime reste impuni ; d'autres auront bientôt terminé de purger leur peine. La lutte pour la Justice reste notre plus grande priorité.

Au Rwanda, l'expression « plus jamais ça » n'est pas prise à la légère. Dans le processus de reconstruction aussi ambitieux que laborieux, la Mémoire a joué un rôle vital. Elle nous a permis de recommencer à vivre sur des bases solides, tout en étant bien

conscients de notre passé et en portant, jour après jour, un regard déterminé sur le futur.

La Mémoire, une barrière contre le négationnisme

Ce qu'on nomme « génocide » est un phénomène politique et historique spécifique. C'est la destruction totale, systématique et organisée d'un groupe visé pour ce qu'il est, dans son entièreté. Nombreux sont les documents, témoignages et recherches scientifiques qui attestent de l'aspect incontestable du génocide qui a ciblé les Tutsi en 1994.

Redoublons de vigilance face à la montée de nouvelles formes de négationnisme, lesquelles sont de plus en plus insidieuses. Le temps du déni pur et simple du génocide est passé, remplacé par des débats stériles et infondés visant à diluer la spécificité du crime perpétré contre les Tutsi, et à entretenir une confusion artificielle sur les faits. Il est important de nommer correctement les choses. Aujourd'hui, le négationnisme et le révisionnisme jouent sur les mots et les détails pour manipuler l'Histoire.

Il est essentiel que nous soutenions le travail de Mémoire afin d'honorer les disparus. Il est essentiel qu'ensemble et avec force nous mettions en déroute ceux qui font preuve de malhonnêteté intellectuelle, de fausse naïveté et qui s'emploient cruellement à nier la vérité. Ne nous montrons pas timides, paresseux, ni limités dans nos actions. Nous devons impérativement faire bloc contre tous ceux qui entretiennent l'idéologie génocidaire. Focalisons notre énergie sur la transmission de cette Mémoire. Dans ce combat, elle est notre arme la plus précieuse !



LE TÉMOIN DU GÉNOCIDE : UN PILIER POUR LA MÉMOIRE ET LA JUSTICE

Félicité Lyamukuru¹ et Marie-Yolanda Ujeneza²

Auteures et rescapées

On dit souvent que les témoignages des rescapés du génocide perpétré contre les Tutsi sont tournés vers le passé. On ne dit jamais à quel point ils aident à rebâtir de l'espoir pour celles et ceux qui ont perdu leur famille assassinée parfois totalement.

Les témoins du génocide sont unanimes sur leurs motivations : ils n'entendent pas susciter la pitié ni alimenter la colère ou le ressentiment contre ceux qui ont commis le crime des crimes. En témoignant, ils veulent rendre hommage aux victimes – leurs parents, leur famille, leurs amis, leurs voisins – ainsi qu'à celles et ceux assassinés en faisant barrage aux massacres. Ceux qui témoignent contribuent à restaurer le tissu rwandais déchiré par le génocide perpétré contre les Tutsi. Ils cherchent à bâtir un avenir meilleur pour qu'une telle horreur ne se reproduise jamais plus. Les témoins demandent à l'Humanité de garder les yeux ouverts contre l'injustice. Ils réclament Justice !

¹ *L'ouragan a frappé Nyundo*, récit de Félicité Lyamukuru rescapée du génocide des Tutsi écrit par Nathalie Caprioli, Mons, Éd. du Cerisier, 2018. Félicité Lyamukuru est Présidente de l'asbl belge Ibuka – Mémoire et Justice.

² *De l'autre côté de l'écran, Simbi*, Éd. Les Auteurs libres, 2019 (roman de Marie-Yolanda Ujeneza publié sous le pseudonyme de Zaha Boo).

Le courage de témoigner

La démarche du survivant qui fait le choix de témoigner est pleine de courage. Elle s'opère malgré les douleurs du passé qu'elle peut raviver. Qu'ils soient consignés dans des livres (une autobiographie ou une fiction), publiés en ligne, donnés oralement lors d'un procès ou d'un événement commémoratif, les témoignages permettent au public de savoir qu'il s'est passé ce qu'on appelle un génocide, contre qui celui-ci a été commis et par qui il a été perpétré. Les témoignages montrent enfin qu'en dépit de l'arrêt des massacres, les survivants, toute leur vie, porteront les traces douloureuses des horreurs vécues :

« Aujourd'hui c'est le 7 avril ! C'est dans mon cœur, dans mon âme, dans mon esprit, dans ma chair ! [...] C'est toujours la même douleur ! Le même constat : le vide ! Le 7 avril est un temps d'arrêt ! Pour visiter la pierre tombale érigée dans un coin de notre cœur ! C'est un temps d'arrêt, pour faire un grand détour, vers la pierre tombale, y déposer quelques pétales, mille fois mille pétales et allumer mille fois mille chandelles pour les milles fois milles étoiles qui brillent dans le firmament ! Puisqu'on est le 7 avril et que plus jamais ne sera comme avant ! Puisque nous sommes encore là et puisque c'est le 7 avril et que nous nous souvenons. Ibuka³ ! »

³ Propos publiés en ligne le 7 avril 2020 par Marie-Josée Gicali, rescapée du génocide et auteure de : *On n'oublie jamais rien. Le génocide comme je l'ai vécu*, Montréal, Éd. Hurtubise, 2019. Ibuka : mot en kinyarwanda qui veut dire « souviens-toi ! ».

Un rôle capital

Le génocide perpétré contre les Tutsi, au contraire de la Shoah, a été peu documenté par ses responsables. Les témoins ont donc un rôle capital à jouer pour retracer le fil des événements qui se sont déroulés au Rwanda entre avril et juillet 1994 ; primordial pour aborder les prémices du génocide – prémices dont les traces se trouvent dans la sphère sociale, politique et familiale. Le témoignage est une preuve majeure lorsque les autres ressources font défaut, notamment pour poursuivre les auteurs du génocide et rendre les procès possibles.

Le témoin n'a qu'une seule source : sa mémoire. Il témoigne de ce qu'il a vécu, vu et entendu. Il témoigne de ce qu'il a pu ressentir au plus profond de son humanité. Parler du génocide avec des mots techniques ou journalistiques ne rend pas justice au vécu des témoins, des survivants, des victimes massacrées, ni surtout à l'humanité qui les habite.

Raconter sa propre histoire

Le témoin n'est pas un historien, il porte l'Histoire. Le premier se distingue du second en ce qu'il n'existe aucune école pour apprendre à témoigner. Là où les historiens développent un regard neutre sur l'Histoire, les témoins racontent leur propre histoire. Un geste qui, tant s'en faut, n'est pas neutre. Le 11 avril 2019, lors de la commémoration du génocide perpétré contre les Tutsi à l'École technique officielle de Kicukiro, un témoin a rappelé en ces termes sa condition de témoin :

« Je ne savais pas que j'allais survivre et vous livrer mon témoignage aujourd'hui. Si je l'avais su, j'aurais peut-être essayé de retenir la succession des jours comme il se devait. Aujourd'hui si je m'égare ou me trompe dans la chronologie des jours, vous m'excuserez, je n'avais pas le cœur à retenir les dates... Ce qui est sûr, c'est que cela s'est passé. »

Le témoin met de l'humain là où les autres – depuis l'extérieur – ne voient trop souvent que des morts anonymes. Il montre que derrière chaque victime du génocide il y avait une histoire, une famille, des rêves et des aspirations ; une vie et un nom. En somme, l'acte de témoigner est à la fois une renonciation à soi et un acte de respect pour celles et ceux qui sont partis.

Effacer les non-dits et alerter l'Humanité

Si les témoins du génocide témoignent, ce n'est pas dans le but de perpétuer la douleur ni d'alimenter la soif de vengeance. Ce qu'ils veulent, c'est prévenir pour qu'aucun être humain ne subisse demain de telles douleurs. Les témoins qui relatent leur histoire effacent les non-dits pour les générations à venir. Nourrie par l'esprit d'humanité, leur démarche connecte le monde à tous les défis de la survivance.

Témoigner, c'est mettre un terme à la peur et à la culpabilité d'avoir survécu. Témoigner, c'est dire aux bourreaux : « Nous n'étions coupables de rien du tout ! Vous nous avez chassés et exterminés pour ce que nous étions ». Ce qui s'est passé au Rwanda entre avril et juillet 1994 est reconnu comme le crime des crimes : un génocide. Et lorsqu'il s'agit d'un tel crime, il est

important, essentiel, de nommer les bourreaux, les extrémistes hutus, et les victimes, les Tutsi ; essentiel de demander des comptes à l'Humanité qui a laissé faire. L'Humanité a besoin de ces mots pour pouvoir avancer et se reconstruire avec force et vérité.

Préserver la flamme, faire Mémoire, reconstruire

Nous le savons : l'Histoire qu'on oublie se répète inlassablement. Mais un génocide est un crime qui ne s'efface pas ; un crime qui jamais ne doit s'effacer tant il écrase. Les témoins y veillent et espèrent que les générations suivantes y veilleront à leur tour. Ceci, non pour ressasser la douleur ni pour empêcher une vie paisible ou une possible réconciliation, mais pour préserver la flamme d'un million de personnes sauvagement massacrées pour la simple raison d'être nées Tutsi. Il faut témoigner pour leur rendre justice : seul pilier d'une réconciliation durable. Les témoins portent le flambeau de la mémoire et celui de l'espoir pour que jamais une telle horreur ne se reproduise.

Aujourd'hui, de très nombreux témoignages de rescapés du génocide s'achèvent sur une note positive. Les témoins disent leur désir d'un meilleur avenir. Malgré la douleur de la perte, ils ont l'intense volonté de s'engager dans la reconstruction, tout en s'appuyant sur le rôle primordial de la mémoire : « Si l'oubli n'est pas une option, la reconstruction est plus qu'un choix : une obligation. L'amour de la vie en est l'ingrédient secret⁴. »

⁴ François-Xavier Nsanzuwerwa, *La Battante. Renaître après le génocide des Tutsis*, Paris, Éd. Fauves, 2018, 4^e de couverture.



LE GÉNOCIDE ET MOI

Arnaud Nkusi

Rescapé

Le 7 avril, la haine nous a frappés de plein fouet ma mère et moi. Ce jour-là, le Rwanda tout entier a basculé dans la haine et dans l'irrationnel. J'avais deux mois, je venais de naître et je vivais déjà un drame d'une ampleur telle que ma vie ne serait plus jamais pareille. Parfois, j'ai l'impression que nous, les Africains, sommes condamnés à vivre des drames qui donnent à croire que l'Homme noir vaut moins qu'un autre – cela à tous les stades de notre vie. Pour moi, les drames portent les noms de haine ethnique ; de génocide des Tutsi ; de mort de mon père et des miens.

Un refuge face à l'horreur

Quand le génocide s'est mis en route le 7 avril 1994, nous étions à Kigali : là où l'avion du président Juvénal Habyarimana s'est écrasé. Le fait d'habiter dans la capitale faisait de nous des cibles faciles. Ma mère a immédiatement compris qu'elle n'allait pas pouvoir survivre toute seule et qu'il fallait se réfugier quelque part, sachant, d'une part, que les génocidaires n'étaient pas loin, d'autre part, que nos voisins ne tarderaient pas à nous dénoncer. Mon père était alors à Kibungo dans le cadre son travail – c'est ici qu'il sera tué le 14 avril avec tous ses collègues de l'ONG ACORD International dont il assurait la coordination.

Dans ce contexte, ma mère et moi sommes allés chez un voisin, un Hutu modéré, qui a accepté de nous cacher. Nous y sommes restés jusqu'à la fin du génocide malgré les intimidations et les menaces intempestives des génocidaires. Ce voisin nous a sauvé la vie, tandis que d'autres nous auraient dénoncés.

Tuer tout le monde

Les Tutsi qui ont vécu les événements ont très vite compris l'ampleur de ce qui se déroulait sous leurs yeux. Lorsqu'on parle de génocide et d'épuration ethnique, il convient de mettre en exergue l'irrationalité des actes commis. En effet, la mort du président Habyarimana a été le coup d'envoi du génocide. Les Hutu se sont mis à tuer tout le monde, y compris des gens qu'ils côtoyaient au quotidien, à commencer par leur propre famille, leurs voisins, leurs collègues de travail...

Rappelons, dans le même temps, que les génocidaires étaient préparés à exterminer les Tutsi jusqu'aux derniers, ceci pour les effacer de l'Histoire. Mais c'était sans compter les milliers de soldats qui se sont battus pour libérer le Rwanda et mettre fin au génocide.

Témoigner pour l'avenir

Pour ma part, l'acte de témoigner est essentiel. La mémoire permet d'apprendre de notre passé, de panser nos plaies et de donner un sens à notre existence. Si on ne parle pas, si on ne témoigne pas, on donne l'opportunité aux négationnistes de refaire l'Histoire et de minimiser ce qu'il s'est passé. Notre devoir est de combattre ce fléau.

Abandonner la lutte, c'est risquer de nouveaux génocides, de nouveaux drames, de nouvelles souffrances. Voici pourquoi nous devons aussi soutenir toutes les communautés victimes de génocide. La mémoire est la base de notre avenir !

Tolérance, écoute et empathie

Les valeurs et la conscience politique de ceux qui ont survécu au génocide perpétré contre les Tutsi sont traversées par cette réalité historique. Chaque être humain est façonné par son vécu et son histoire. Nous, les Tutsi, avons été façonnés par le génocide. Lorsqu'on a vu ses parents, ses enfants, ses cousins, ses amis... mourir à cause de la haine de l'autre et de la folie humaine, on développe une vision de la société fondée sur plus de tolérance et d'écoute. Je me suis toujours promis d'écouter les autres avant de les juger ; toujours promis de faire preuve d'empathie envers mon prochain, car je garde en mémoire cette terrible intolérance qui a tué mon père.

Tous les êtres humains sont singuliers à leur façon, que ce soit par la religion, l'appartenance ethnique, ou encore l'orientation sexuelle. L'empathie et la tolérance nous permettent dès lors de vivre cette singularité tout en œuvrant à habiter notre Histoire commune.



JOURNALISME ET MÉMOIRE DU GÉNOCIDE

Luc Lagun-Bouchet

Journaliste et documentariste

En avril 1994, alors que la folie meurtrière s'abattait sur le Rwanda, je vivais ma première expérience de grand reportage. C'était sur le continent africain, mais en Afrique du Sud.

Un carambolage de l'Histoire

Travaillant alors pour une chaîne de télévision française, j'étais parti trois semaines avec un ami cameraman dans la ville du Cap pour assister au triomphe attendu de Nelson Mandela suite aux premières élections multiraciales. Le 10 mai, j'ai eu la chance de partager sur place la liesse populaire qui s'empara du pays le jour de sa prestation de serment présidentiel.

Entièrement absorbé par le tournage puis le montage de mon premier magazine à l'étranger, je n'ai pris connaissance de la tragédie rwandaise qu'à mon retour à Paris, mi-mai. J'ai alors réalisé avec effroi l'incroyable carambolage de l'Histoire.

Au moment où, en Afrique du Sud, accédait au pouvoir l'homme qui mit fin au système d'apartheid, le Rwanda, ce petit pays de la région des Grands Lacs, basculait dans l'horreur. Le reporter que j'aspirais à devenir était passé à côté du dernier génocide du XX^e siècle.

La faillite des médias

C'est en 2009 que je me suis rendu pour la première fois au Rwanda afin de réaliser une série de reportages à l'occasion de la quinzième commémoration du génocide. Je devais y retourner deux autres fois l'année suivante.

D'emblée, j'ai compris que des sujets de trois minutes pour le journal télévisé ne permettraient jamais de rendre compte de l'ampleur du crime des crimes qui s'était déroulé si loin, là-bas, à l'abri des regards, dans une indifférence quasi générale. D'autant que, contrairement à la Shoah, le génocide des Tutsi reste, dans de nombreux pays, largement méconnu du grand public et des journalistes eux-mêmes.

Pour moi, ce fut un véritable choc. Quel sens donner au travail de Mémoire quand le savoir d'information n'a pas été transmis ? Comment invoquer le souvenir de quelque chose qui n'est pas (ou mal) connu ? Je faisais l'amer constat d'une sorte de faillite des médias. Et je m'interrogeais tout tant sur les pratiques journalistiques que sur les choix éditoriaux des patrons de presse.

Les Justes du Rwanda

Dès lors, j'ai voulu contribuer à la transmission de la Mémoire en commençant par mettre en pratique le devoir d'informer. J'ai ainsi fait des repérages au Rwanda pour trouver un angle original de documentaire susceptible d'intéresser les diffuseurs. En 2011, j'ai rencontré à Kigali Théodore Simburudali – lequel, à l'époque, présidait Ibuka. L'association des rescapés du génocide

venait alors de lancer une étude sur les Justes du Rwanda – ces Hutu qui ont sauvé des Tutsi. Je tenais là l'idée de mon film⁵ : poser un autre regard sur le génocide de 1994 en prenant en charge l'histoire des Justes, ces personnes intègres et reconnues comme telles qui ont assisté à l'horreur sans y prendre part et dont le témoignage n'est pas sujet à caution.

Rester humain : un combat contre la barbarie

Beaucoup de Justes ont été assassinés avec les femmes, les hommes et les enfants qu'ils essayaient de sauver. Ceux qui ont survécu avec leurs protégés, comme ceux qui ont succombé, nous laissent en héritage cette idée que résister à la barbarie, c'est déjà la vaincre. Face à la sauvagerie, un combat juste n'est jamais vain.

Écouter les Justes raconter pourquoi ils ont pris le risque de mourir en sauvant des gens permet de comprendre l'essence même de la Résistance : se fixer comme ligne de conduite de rester humain plutôt que de rester en vie. Les écouter nous invite à questionner notre altérité et notre humanité. Se pose alors l'incontournable et insoluble question : « Et nous, à leur place, qu'aurions-nous fait ? ».

Empêcher de nouveaux génocides

Pour leur part, les rescapés interviewés dans le documentaire – qui ont souvent perdu toute leur famille – gardent l'espoir qu'en

⁵ *Les Justes*, AT-Prod, 2019, documentaire écrit par Luc Lagun-Bouchet, coproduit par la Fédération Wallonie-Bruxelles et Verbatims asbl.

témoignant ils puissent mettre en déroute les thèses et tous les mensonges des négationnistes. Cet espoir, je le partage. Mais je sais aussi que ceux qui nient le génocide ne s'intéressent pas à la vérité, ni à celle du terrain, ni à celle de l'Histoire.

Reste donc à la Justice de remplir sa mission en condamnant – partout et toujours – la négation des génocides. Reste aux médias de répondre au devoir d'informer. Reste aux patrons des grands réseaux sociaux de trouver les formes et les moyens pour empêcher les propos haineux et les insultes à l'Histoire. Reste aux responsables politiques de s'emparer de ces questions pour ne pas voir demain surgir de nouveaux génocides.

NOUS DEVONS CONTINUER À PASSER LA MÉMOIRE !

Martine Debatty

Sœur du caporal Alain Debatty mort à Kigali en 1994

Luttes contre l'oubli

Le 7 avril 1994, dix Casques bleus belges qui croyaient en la justesse de leur mission onusienne, et se trouvaient à Kigali pour maintenir la paix, ont été lâchement assassinés, abandonnés de tous. Douze coopérants belges ont subi le même sort.

Près d'un million de Rwandais, principalement des Tutsi, furent exterminés en quelques mois sous le regard indifférent ou passif d'une communauté internationale incapable d'arrêter cette barbarie sans nom.

Honorons la Mémoire des victimes pour que jamais le supplice de ces femmes, hommes et enfants ne tombe dans l'oubli. Nous sommes responsables de cette Mémoire.

Le Camp Kigali : se rappeler, méditer

Nous, familles des para-commandos, avons résisté durant seize ans, et jusqu'à l'épuisement, pour empêcher que cette page sombre de l'Histoire ne s'efface. Surtout, nous avons lutté pour faire éclater la vérité du drame.

Avec l'aide de M. André Flahaut, alors Ministre de la Défense, nous avons obtenu que le Camp Kigali – dont les murs portent

témoignage du sacrifice de nos soldats – devienne un mémorial, un lieu où l'on puisse s'arrêter un instant, mettre en suspens nos existences trépidantes, pour méditer ; pour se rappeler, tout simplement.

N'ignorons pas que les génocides effacés des mémoires n'en finissent pas de faire de nouvelles victimes. Cet effacement ravage notre Humanité.

Entendre le cri pour bâtir la paix

Voici plus de 75 ans, les rescapés des camps nazis, camps de l'horreur, avaient crié « Plus jamais ça ! ». Cinquante ans plus tard, les victimes du génocide des Tutsi au Rwanda crièrent, elles aussi, leur colère et leur souffrance. Les avons-nous écoutées ?

Ce cri, entendu ici et ailleurs, semble à présent bien dérisoire face à la banalisation de la barbarie et de la violence ; face à tous les crimes commis contre l'Humanité.

Nous avons, dès lors, un devoir : nous souvenir que la paix a un prix. Un prix que paient celles et ceux qui, au péril de leur vie, travaillent à la maintenir et à faire triompher les valeurs justes du respect d'autrui.

Histoires liées

L'Histoire de la Belgique est intimement liée à celle du Rwanda. Nous avons une responsabilité dans ce qu'il s'est passé là-bas. M. Guy Verhofstadt, alors Premier ministre, l'a reconnu le 7

avril 2000 lors de la 6^e Commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda. Il l'a fait avec humilité et humanité.

À sa suite, faisons acte de Mémoire et travaillons pour qu'ici comme ailleurs nul n'ait à revivre un nouveau génocide.

Témoigner, raconter, écouter

Lorsque la parole se libère, lorsque les femmes et les hommes ont la force de dire « Plus jamais ça ! », notre devoir est de les écouter et de constituer leurs témoignages en outils sur le chemin du vivre ensemble et de la paix.

Il ne s'agit pas seulement de condamner, même si cet acte est parfois nécessaire, mais plutôt de parler, de raconter, de témoigner, de partager... d'écouter. Les récits sont libérateurs. Ils aident l'Humanité à se reconstruire et à aller de l'avant.

Les dix familles des paras belges assassinés en 1994 à Kigali sont devenues des passeuses de mémoire.



Mémorial de Camp Kigali, Rwanda

LE MÉMORIAL DE CAMP KIGALI : DIX STÈLES SOBRES ET ROMPUES À LEUR FAÎTE

Alors que j'étais Ministre de la Défense, j'ai fait ériger, sur une idée originale de ma collaboratrice Francine Ginion, un mémorial pour les paras-commandos belges tués à Kigali en 1994.

Dix stèles de pierre bleue du Hainaut – leur région d'origine – composent ce mémorial.

Dix stèles plus grandes qu'une hauteur d'homme qui témoignent du devoir accompli et du sacrifice de nos soldats.

Dix stèles rassemblées en cercle, écrêtées comme leur vie, symbolisent ce qu'ils ont été pour leurs proches et pour leur pays. Elles concrétisent la Mémoire que nous leur devons et la solidité de celle-ci.

Il est une onzième stèle, non pas surnuméraire, mais à la fois unique et solitaire, semblable et anonyme.

Cette stèle est dédiée à toutes les victimes de tous les génocides, donc aussi à celles que pleurent les familles rwandaises.

André Flahaut

**Ce livret a été imprimé en avril 2021 par les services de la
Chambre des représentants de Belgique**